

Saint-André-en-Royans

Journal Municipal Juillet 2020



Edito du maire

Au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à vous adresser mes vifs remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée le 15 mars dernier afin de poursuivre le développement harmonieux de Saint-André.

Dans le contexte difficile de la crise sanitaire, nous avons continué à assurer le fonctionnement de la commune. Elus et personnel communal sont restés mobilisés. Le contact a été gardé avec nos aînés et les personnes en situation difficile. Des initiatives citoyennes se sont déployées pour atténuer les conséquences humaines et sociales de l'isolement. Nous avons relayé les messages sanitaires, économiques et sociaux pour accompagner chacun au mieux dans cette période.

Pour préparer la sortie du confinement, la distribution de masques a été organisée, ceux fabriqués grâce aux actions citoyennes du village (voir page 2) ainsi que ceux offerts par la Commune et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette période fut difficile, parfois angoissante, mais c'est avec énergie et détermination que nous démarrons la mise en oeuvre de notre programme. Nous continuerons à vous donner régulièrement des nouvelles de son avancement dans ces pages.

Cette crise sanitaire n'est pas complètement terminée... aussi, nous vous invitons à rester prudents et à bien respecter les gestes barrières pour freiner la diffusion du virus.

Prenez soin de vous et des vôtres. A très bientôt.

Frédéric De Azevedo

Sommaire

P.2

- Echos du confinement
- Nouvelles du programme communal

P.3

- Nouvelles du programme communal (suite)
- Une communication active!

P.4

- La Commission Communale des Impôts Directs
- Collecte de sang

P.5

- Nouvelles de l'intrcommunalité
- Triathlon du Vercors

P.6

- 26 Septembre: conférence sur le Dérèglement Climatique
- Commémoration du 11 Novembre et Repas des Aînés

P.7

- La Gazette des Amis du Vieux Saint-André
- Ecorando: 21 novembre 2020

P.8

- Communication de l'ADMR du Royans
- Brèves...

Echos du confinement

Contacts avec les aînés : durant ces deux mois très particuliers, Audrey Pascal et Virginie Boisseranc ont gardé le contact avec nos aîné·e·s pour s'assurer que le confinement se passait le moins mal possible pour elles et pour eux et si ils avaient des besoins particuliers (courses, pharmacie...)

Une belle initiative citoyenne pour doter les habitants de St André de masques de protection: dès début avril, cherchant à contribuer à sa manière parmi toutes les initiatives de solidarité qui ont émergées pendant le confinement, Marine Tulloue proposait de mobiliser les couturier(e)s du village pour confectionner des masques, lavables, réutilisables, selon le modèle validé par l'AFNOR. Aussitôt l'ont rejoint Odile Michal et Annie Boucher pour fabriquer des masques adultes et Catherine Jacques travaillant pour les enfants de l'école. La commune s'est chargée de la distribution et leur adresse un très grand MERCI pour ce bel élan de solidarité ainsi qu'à tous ceux qui ont soutenu l'initiative par leurs dons en tissus ou mercerie!

Pour mémoire, ces masques sont à laver à 60° après chaque utilisation qui ne devra pas excéder 2 à 3h.



Annie, Odile et Marine : un grand merci à ces couturières au grand cœur !

Ecole de St André : grâce à leur forte implication, M. Frédéric Giraud et Mme Carine Thomé ont permis une continuité pédagogique et la poursuite des apprentissages par la classe à distance durant le confinement... Ensuite nous avons mis en place avec eux et les services de la Mairie le protocole de reprise, d'abord en mode réduit, sur la base du volontariat, puis obligatoire à partir du 22 juin. M. Frédéric Giraud a sollicité sa mise en disponibilité et c'est Mme Carine Thomé qui a alors été nommée directrice.

Nouvelles du programme communal

Commission « Action sociale » : mise en place lors du Conseil Municipal du 26 mai dernier pour soutenir les habitants de la commune, notamment les personnes âgées.

Cette commission est à votre écoute et à votre disposition pour vous informer sur les droits, les aides et les prestations sociales, l'orientation vers le bon organisme ou encore vous aider dans vos démarches administratives, l'instruction de vos dossiers d'aide sociale, aide alimentaire, précarité énergétique, surendettement... Merci de prendre contact auprès de Mme Audrey Pascal ou Virginie Boisseranc, par courrier ou par téléphone au 04 76 36 02 50.

Par ailleurs, les prévisions météo indiquent la probabilité de canicules cet été. Dès l'annonce d'une vague de chaleur, nous vous préviendrons aussitôt par téléphone et, ensuite, pendant la canicule, nous nous permettrons de prendre régulièrement de vos nouvelles et de vos éventuels besoins.



*Audrey PASCAL,
2^{ème} adjointe,
anime cette
Commission
municipale
« Action Sociale »*

Appel à candidature aux bénévoles de Saint-André: si vous souhaitez participer aux travaux de cette Commission « Action Sociale », merci de l'indiquer à Audrey Pascal ou Virginie Boisseranc au 04 76 36 02 50.

Mobilités partagées: il est parfois difficile de se déplacer sans véhicule sur notre territoire. Pour de petits trajets nous réfléchissons aux options possibles pour se rendre depuis St André vers Pont-en-Royans, St Marcellin ou Romans... Nous vous tiendrons au courant dans un prochain numéro.

Dans l'immédiat, l'ADMR du Royans peut faire vos courses, moyennant participation financière. Les contacter pour connaître leurs conditions.

Coordonnées du service : 04 76 38 37 64

Bureau ouvert lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 16h, mercredi de 9h à 16h sur RDV

Nouvelles du programme communal

Plan Local d'Urbanisme (PLU) : la modification du PLU a été engagée pour permettre la construction d'annexes et l'extension d'habitations en zones agricoles et naturelles. Nous attendons le retour des administrations extérieures (Schéma de Cohérence Territoriale, Direction Départementale des Territoires, Préfecture, etc.) qui, nous l'espérons, devrait nous autoriser à réaliser l'enquête publique à l'automne.

Travaux de réfection des voiries : ils sont terminés ; **nous disposons maintenant d'un réseau communal satisfaisant sur lequel nous allons limiter la vitesse à 45 km/h pour assurer des déplacements plus sûrs** (hors route départementale pour laquelle nous ne sommes pas compétents). **Dans le Bourg, la vitesse reste limitée à 30km/h.**



Travaux d'enfouissement des lignes électriques : interrompus pendant le confinement, ils ont repris en Mai dernier et seront terminés à l'automne prochain.



Bientôt la fin des lignes aériennes dans le Bourg...

Rénovation et isolation de la salle des fêtes et de l'école : les études préalables vont être enclenchées à l'automne prochain.

Une communication active!

Nous souhaitons vous informer régulièrement de la vie de la commune et de l'intercommunalité (événements, réalisations, projets en cours...). Pour cela nous utiliserons les moyens suivants :

Journal municipal : parution tous les 6 mois, en juin et en décembre de chaque année. Ce premier numéro de la mandature est imprimé. Par la suite, pour en diminuer les frais et les impacts sur l'environnement, les prochains numéros vous seront adressés par internet.

Pour ceux qui n'ont pas encore communiqué leur adresse internet au secrétariat de la Mairie, merci de nous la transmettre dès que possible.

Pour ceux qui n'ont pas d'accès internet ou qui préfèrerait recevoir le journal imprimé, merci de nous le signaler par courrier ou par téléphone à la Mairie au 04 76 36 02 50.

Nous rappelons que conformément au Règlement Général de Protection des données (RGPD) ces adresses internet personnelles restent confidentielles et sont utilisées exclusivement pour vous transmettre des informations à propos de la vie de la commune.

Site internet : Saint-Marcellin-Vercors-Isère Communauté donne la possibilité à chaque commune d'avoir son propre site. Donc pour nous, ce sera « [Commune de Saint André en Royans](#) » et il sera mis en ligne à l'automne prochain. Il vous tiendra informé en continu de la vie municipale, de la vie économique et des services, de la vie associative, des règles et démarches administratives... et bien sûr vous permettra de communiquer avec les élus.



Image par Gerd Altmann de Pixabay

Facebook : depuis mars dernier, la page « [Mairie St André en Royans](#) » vous informe en temps réel des événements et des actualités de la commune .

Faites nous connaître vos observations, vos suggestions, vos besoins ou encore alertez-nous sur un problème... Abonnez vous pour recevoir les actualités de la commune régulièrement mises en ligne.

<https://www.facebook.com/MairieStAndreenRoyans>

La Commission Communale des Impôts

Directs de Saint-André

Composition de la commission

L'article 1650 du code général des impôts prévoit l'institution d'une commission communale des impôts directs dans chaque commune. Cette commission comprend sept membres :

- le maire ou l'adjoint délégué, président ;
- et six commissaires.

Les commissaires doivent :

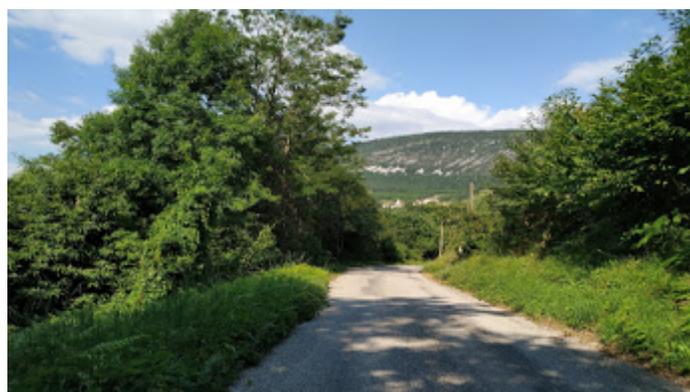
- être français ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union Européenne ;
- avoir au moins 25 ans ;
- jouir de leurs droits civils ;
- être inscrits sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la commune ;
- être familiarisés avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.

L'un des commissaires doit être domicilié hors de la commune.

Enfin, lorsque la commune comporte au moins 100 hectares de bois, un commissaire doit être propriétaire de bois ou de forêts.

Les six commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double remplissant les conditions précisées ci-dessus, dressée par le conseil municipal. La liste de présentation établie par le conseil municipal doit donc comporter douze noms pour les commissaires titulaires et douze noms pour les commissaires suppléants.

La désignation des commissaires intervient dans les deux mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux ; à défaut de liste de présentation, ils sont nommés d'office par le directeur départemental des finances publiques, un mois après la mise en demeure de délibérer adressée au conseil municipal.



Rôle de cette commission

La commission communale des impôts directs intervient surtout en matière de fiscalité directe locale :

- elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence et des locaux types retenus pour déterminer la valeur locative des biens imposables aux impôts directs locaux (articles 1503 et 1504 du code général des impôts) ;
- elle établit les tarifs d'évaluation des locaux de référence pour les locaux d'habitation (article 1503 du code général des impôts) ;
- elle participe à l'évaluation des propriétés bâties (article 1505 du code général des impôts). Son rôle est consultatif ;
- elle participe à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties (article 1510 du code général des impôts) ;
- elle formule des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation et à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (article R*198-3 du livre des procédures fiscales).



Collecte de sang

L'Amicale des donneurs de Sang de la Bourne à l'Isère accompagne l'Etablissement Français du Sang pendant les 12 collectes qu'il organise par an dans notre "canton ».

Elles ont lieu une fois par mois : 3 à St Romans, 3 à Pont en Royans, 4 à St Just de Claix, 1 à Izeron et 1 à St Pierre de Chérennes.

L'application des mesures barrières et de distanciation font que le parcours d'un donneur est plus long et afin de garantir une sécurité optimale sur les collectes, **nous recommandons aux donneurs de s'inscrire sur le site : www.resadon.fr** ou téléphoner à l'EFS au 04 78 65 63 63.

Prochaines collectes dans les salles des fêtes de 16h30 à 19h30:

- à St Just de Claix le vendredi 24 juillet
- à St Romans le mardi 18 août
- à St Just de Claix le 24 septembre

Renseignements: Arlette Maestre au 06 72 81 79 43

Nouvelles de l'intercommunalité

Le 9 juillet dernier se sont réunis au Gymnase de Vinay les Conseillers communautaires de Saint-Marcellin-Vercors-Isère pour élire le Président et les Vice-présidents.



C'est notre Maire, Frédéric De Azevedo, qui a été réélu à la Présidence de l'intercommunalité avec 66 voix sur 71 votants.

11 Vice-présidents ont également été élus pour former le Bureau exécutif appelé à définir les grandes orientations politiques intercommunales sur lesquelles délibèrent les 73 Conseillers communautaires.



Le nouveau bureau exécutif de l'Intercommunalité

De gauche à droite, au 1er plan: **Yvan Créach, Geneviève Moreau-Glénat, Frédéric De Azevedo, Nicole Di Maria, Dominique Uni, Jean-Claude Darlet,**
au 2ème plan: **André Roux, Raphaël Mocellin, Gilbert Chambon, Albert Buisson, Sylvain Belle, Philippe Rosaire.**

Au quotidien, la Communauté de communes gère des équipements et des services pour les habitants : crèches, accueils de loisirs, médiathèques, écoles de musique, ludothèques, centre aquatique, domaine skiable...

Le **budget principal** de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté pour 2020 est de **46, 8 millions d'€** dont 32, 8 millions d'€ de fonctionnement et 13, 9 millions d'€ d'investissement.

- 20, 3 millions d'€ pour l'eau et l'assainissement.
- 8, 7 millions d'€ pour la collecte et le traitement des déchets.

APPEL AUX BÉNÉVOLES !

Devenez bénévole ou signaleur à deux pas de chez vous !
Le parcours passe sur vos routes !
Pour 2h ou la journée, on a un poste pour vous !

VERCORSMAN triathlon du Vercors 29-30 août 2020

Le **VERCORSMAN**, le plus bel événement du Vercors
vercorsman.com

MERCİ !

Un événement comparable à l'Embrunman ou au triathlon de l'Alpe d'Huez !
- Présence de champions de la discipline
- Difficulté des parcours
- Beauté du site

Nous avons un dossier technique à constituer, nous avons donc besoin de vous dès aujourd'hui !

Inscription sur la plateforme « bénévoles » sur le site vercorsman.com
Tee-shirt et repas offerts pour chaque bénévole.

Appel aux bénévoles pour le passage sur notre commune du triathlon du Vercors « Vercorsman » qui se déroulera du 29 au 30 août prochains.

Un événement comparable à l'Embrunman ou au triathlon de l'Alpe d'Huez ! Présence de champions de la discipline, difficulté des parcours, beauté du site...

Le dimanche 30 août, la partie Vélo de cette course passera par les routes de St André, de 12h à 18h. Afin de sécuriser le parcours aux intersections, les organisateurs recherchent des bénévoles pour 2 heures ou pour la demi journée pour les poster aux croisements et arrêter les voitures :

- à l'arrivée du village, route du Palois : 1 adulte,
- dans le village, au lavoir : 2 enfants et 1 ou 2 adultes,
- au cimetière : 2 adultes,
- au niveau du croisement avec la route de la Grènerie : 1 adulte,
- au chemin Bellemondrière : 2 adultes.

Nous avons besoin de bénévoles de la commune : merci de vous inscrire sur la plateforme « bénévoles » sur le site vercorsman.com
Tee-shirt et repas offerts pour chaque bénévole.



Evènements à venir sur St André

Conférence-débat :

**« Dérèglement Climatique :
encore plus concernés ! »**

**Le samedi 26 septembre 2020 à 16h30 à la
Salle des Fêtes de Saint André-en-Royans**

Le changement climatique est en cours et il est urgent d'agir pour lutter contre. Les enjeux sont multiples : économiques, environnementaux, sociaux, géopolitiques ... S'ils appellent des réponses à l'échelon national et international, c'est également à l'échelon local, à notre échelle, que des actions concrètes peuvent être engagées pour atténuer ce changement et s'y adapter.

Quels sont précisément ces enjeux à l'échelle de notre territoire ? Comment pouvons-nous y répondre, ici et maintenant pour limiter l'impact des aléas climatiques actuels et futurs? Ce sera l'objet de cette **conférence débat du 26 septembre prochain à la Salle des Fêtes de St André-en-Royans en présence de M. de Azevedo, Maire de Saint André-en-Royans, de 16h30 à 18h00.**

Cette réunion publique, organisée par les Centrales Villageoises Portes du Vercors dans le respect des règles sanitaires en vigueur, sera animée par M. Philippe Devis du Bureau d'études « D'un monde à l'autre » qui accompagne la Communauté de Communes de Saint-Marcellin-Vercors Isère dans l'élaboration du Plan-Climat-Air-Energie Territorial (PCAET).

****Attention**** : pour assister à cette conférence-débat l'inscription préalable est obligatoire en envoyant un courriel à contact@cvpv.fr

Cette réunion sera suivie à 18h00 par l'Assemblée Générale des Centrales Villageoises Portes du Vercors ouverte à tous ceux qui souhaitent assister à ce moment fort de la vie de ses associés. Elle se clôturera par un tirage au sort de quelques surprises et par le verre de l'amitié.



Une des 17 toitures photovoltaïques installée par les Centrales Villageoises Portes du Vercors

Commémoration du 11 novembre

Le Conseil Municipal a le plaisir de vous convier à cette commémoration qui aura lieu devant le Monument aux morts à 11h15.

Cette cérémonie sera suivie d'une collation.



Repas annuel des aînés

Il aura lieu le samedi 28 novembre 2020 à midi : retenez cette date dès maintenant ! Une invitation sera adressée à tous les anciens concernés à la rentrée.



Du côté des associations

La Gazette des Amis du Vieux Saint André

Des petites gazettes régulières, hélas seulement aux adresses internet patrimoniales et amies, montraient que l'association continuait modestement à donner intérêt au patrimoine andréen.

Le printemps a joué en beauté et a fait le bonheur des jardiniers qui vont pouvoir récolter les fruits de « chez nous » et de confinés ! La météo, sujet inépuisable, a servi d'entrée en matière pour parler des **circuits patrimoniaux** régulièrement empruntés, sans les connaître, par les très nombreux marcheurs et randonneurs. Certains, souvent des pique-niqueurs, ont été heureux d'écouter un peu d'histoire de ce village et de découvrir que, sur leurs trajets de randonnées, **les maisons et les chemins ont leur histoire écrite !**

Nous avons été heureux et soulagés de recevoir officiellement l'annonce des

Journées du Patrimoine des samedi 19 et dimanche 20 septembre 2020.

Pour la 24ème fois, nous nous sommes inscrits. Nos futures animations seront plus modestes que l'an dernier... Il y aurait fort à faire, car 2019 a été une réussite avec les 40 ans de l'ACCR et la Fabrique des Petites Utopies. Leurs « Savoureuses Confidences » nous ont admirablement conté notre patrimoine rural et culinaire avec l'histoire de la Pogne, des Ravioles, de la Tomme, de la Vigne, de la Noix et j'en passe ! De plus nous avons été gâtés avec la belle prestation folklorique de Cabeolum Folk et le concert préparé par Agustina.

Pour cette année 2020:

Exposition « Mémoire-Histoire »

qui portera essentiellement sur 2 thèmes :

- **l'histoire de l'école** à St-André, de ses instituteurs, de ses institutrices, de sa cantine, de ses élèves...etc.
- **la lecture archéologique, historique** du bâtiment communal actuellement restaurant El Txoko et de tout ce que les vieilles pierres nous racontent dans le village !

Au programme, pour la décoration, des tableaux de peintres régionaux et pour les animations, comme toujours, à la demande, **des visites guidées, des parcours ludiques, des vidéos à volonté, une animation folklorique (en préparation) et le concert traditionnel dans l'église...**



Appel à tous les natifs de St-André, à tous ceux qui ont été écoliers de St-André, de tous âges, pour nous donner des anecdotes, des photos, des histoires de cantines, de voyages scolaires... etc. !

Association « Les Amis du Vieux Saint André »

5 rue du Bourg 38680 St-André-en-Royans

04 76 36 02 54 ou 06 70 06 32 86

fr.caperan@orange.fr

www.amis-saint-andre.com www.amis-st-andre.com

Rando semi-nocturne

L'ECORANDO 2020 aura lieu le **samedi 21 novembre**.

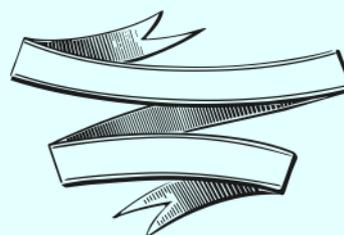
Trois parcours sont prévus :

- la Familiale de 10 kms et 350 m de dénivelé +
- l'Andréenne de 23 kms et 1150 m de dénivelé +
- la Sportive de 33 kms et 1500 m de dénivelé + (réservée aux traileurs aguerris !)

Plus d'Infos à venir sur le site de l'AJSA :

ajsa.st-andre-en-royans.com

et sur la page Facebook de l'Association.....



Communication de ... l'ADMR du Royans



Le service aide à domicile du Royans:

Ce service fonctionne 7 jours sur 7, 28 employées interviennent sur les 12 communes du Royans. Il permet d'assurer un lien social et un maintien à domicile dans de bonnes conditions le plus longtemps possible.

En effet vieillir chez soi pour beaucoup de personnes c'est l'idéal. Mais le maintien à domicile a ses limites, il ne peut se faire dans de bonnes conditions qu'avec l'aide de tout un éventail de services :

Services d'Aides à Domicile, SSIAD (Service de Soins), services Infirmiers, portage de repas, Médecins, Kinés, Assistantes Sociales et bien sûr les familles.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter le service 04/76/36/16/15

Nos bureaux sont ouverts au public le lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h 30

Le mercredi fermeture hebdomadaire

Cette année nos bénévoles et nos salariés vous ont proposé les brioches ADMR.

A Saint-Romans, StJust, Chatelus, Pont En Royans, St.Pierre de Chérennes et aux clients de la tournée du portage repas. Cette opération « Brioches » permet d'attribuer un bon achat et une prime de pneus neige à nos salariés qui assurent un travail de qualité tous les jours et par tous les temps.

Un grand merci pour votre accueil et votre générosité. Un grand merci à nos bénévoles et nos salariés qui ont permis la réussite de cette opération.

Portage de repas:

Les livraisons sont assurées par Isabelle et Henri du lundi au samedi avec la possibilité de prendre des repas le dimanche. Les repas sont confectionnés au Perron dans des règles d'hygiène très strictes et avec des menus équilibrés sous le contrôle d'un diététicien. Le potage qui est fourni est fabriqué au Perron, ce n'est pas en boîte !!!

La Trésorière du service Joëlle FALQUE assure toujours un gros travail pour équilibrer les comptes de ce service

Le tarif sera de 9 € à compter du 1^{er} janvier 2020
Contacts : 04/76/36/16/15

Communication du... Service de soins à domicile du Royans aux Coteaux

Le Service assure les soins d'hygiène à domicile, 7 jours sur 7, pour 52 personnes âgées ou handicapées sur l'ex-canton de Pont en Royans et 11 communes de l'ex-canton de Saint Marcellin. Il intervient sur prescription médicale. Il travaille avec les Services d'Aide à domicile de Saint Romans, St Hilaire du Rosier et de Chatte, les Infirmiers Libéraux du secteur et les Hôpitaux.

Le SSIAD propose également diverses activités toujours très prisées des bénéficiaires.

Brèves

Recensement des habitants de St André : il aura lieu du jeudi 21 janvier au samedi 20 février 2021. Nous vous précisons les modalités de ce recensement dans notre prochain Journal et sur notre site.



Rappel sur les nuisances sonores: conformément à l'arrêté préfectoral en vigueur, les travaux bruyants sont tolérés aux jours et heures fixés à savoir :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Economisons l'eau...

Le département de l'Isère a été placé en état de **Vigilance et d'Alerte Sècheresse**.

Actuellement nous sommes en état « **VIGILANCE** » : aucune mesure de restriction n'est imposée mais nous sommes toutefois invités à l'économie afin de retarder au maximum les mesures de restriction.

Si nous passons en situation « **ALERTE** », des mesures de restrictions seront imposées et nous vous en informerons aussitôt.

La Bohème: nous saluons la belle entreprise de Léa Isérable qui vient de créer son « Food-Truck » Crêperie pour régaler les clients de galettes et de crêpes sucrées.

Elle est présente le lundi de 17h à 20h au Marché des producteurs de Pont-en-Royans et le mardi de 17h à 20h au Marché Producteurs du Camping de Saint Nazaire-en-Royans.

